



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Situation des universités

Question au Gouvernement n° 1306

### Texte de la question

#### SITUATION DES UNIVERSITÉS

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Sophie Taillé-Polian.

**Mme Sophie Taillé-Polian** . Ma question s'adresse au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

« On meurt dans vos universités. » C'est par ces mots, très forts, que la présidente de l'université Paul-Valéry, à Montpellier, alerte le président de la République. Dans sa lettre, elle mentionne les morts au travail et les arrêts de longue maladie qui frappent ses agents en raison de la dégradation excessive des conditions de travail des personnels de l'enseignement supérieur.

Monsieur le ministre, vous avez organisé des assises du financement des universités pour « objectiver la réalité de leur financement », mais la réalité, on la connaît ! Elle est décrite par cette présidente d'université. La réalité, c'est que quasiment toutes les universités ont voté un budget en déficit pour 2026, car la loi de programmation budgétaire de 2020, déjà insuffisante, n'a jamais été respectée. C'est le serpent qui se mord la queue : sous prétexte de ces déficits, l'État bloque les recrutements d'enseignants-chercheurs et de personnels administratifs. Aucune perspective d'amélioration de leurs conditions de travail n'est donnée par la tutelle et les universités s'enfoncent dans la crise.

Cette situation financière, en même temps qu'elle abîme et précarise les agents, dégrade les conditions d'étude. Des étudiants de ma circonscription m'ont alertée : ils sont inscrits à Créteil en première année de sciences pour la santé, mais 100 % de leurs enseignements sont en distanciel. Des jeunes de 18 ans à qui on impose de rester chez eux pour apprendre la médecine ! C'est une génération qu'on sacrifie alors qu'on devrait investir dans son avenir. Vous préférez la confier aux mains du privé lucratif, qui fournit bien souvent des formations au rabais : le nombre d'étudiants dans le privé a augmenté de 63 % en dix ans.

Face à la menace de l'extrême droite, qui s'attaque à la science,...

**M. Théo Bernhardt** . N'importe quoi !

**Mme Sophie Taillé-Polian** . ...la défense de nos universités est un enjeu pour notre République. Offrir à notre jeunesse des conditions d'étude et de développement personnel dignes est indispensable pour assurer l'avenir de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et GDR. – Mme Fatiha Keloua Hachi applaudit également.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace.

**M. Philippe Baptiste**, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace* . Permettez-moi tout d'abord de réagir aux mots de la présidente de l'université Paul-Valéry, Anne Fraïsse, que vous venez de

rappeler. Elle dénonce les morts dans son université liées aux conditions de travail. Ces propos sont évidemment très graves et j'en ai pris connaissance avec beaucoup d'émotion, comme tous ceux qui ont lu sa lettre ouverte. J'ai diligencé immédiatement une inspection pour comprendre ce qui se passe dans cette université, qu'elle pilote depuis cinq ans.

S'agissant des chiffres du ministère, les crédits de la mission *Recherche et enseignement supérieur* sont en hausse de 725 millions d'euros, soit un engagement fort du premier ministre et du gouvernement. Les établissements universitaires bénéficient de 14,5 milliards au titre de la subvention de programme, complétés par des crédits de France 2030 et de l'Agence nationale de la recherche. En outre, la loi de programmation de la recherche a augmenté de 6 milliards le financement des différents établissements.

Notre modèle de financement est-il pour autant satisfaisant...

**Mme Christine Arrighi** . Non !

**M. Philippe Baptiste**, *ministre* . ...et présente-t-il des dysfonctionnements ?

**Mme Christine Arrighi** . Oui !

**M. Philippe Baptiste**, *ministre* . Il en présente, bien entendu, et nous devons en discuter. C'est le sens des assises que nous avons lancées conjointement avec Amélie de Montchalin pour dresser l'état des lieux de la situation budgétaire des différents établissements, comprendre leurs contraintes de gestion et ancrer un nouveau dialogue fructueux entre les établissements et l'État, en associant évidemment les collectivités territoriales qui le souhaitent. Tel sera le travail des prochains mois. Je me tiendrai à votre disposition pour vous informer des progrès des assises.

## Données clés

**Auteur** : [Mme Sophie Taillé-Polian](#)

**Circonscription** : Val-de-Marne (11<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste et Social

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1306

**Rubrique** : Enseignement supérieur

**Ministère interrogé** : Enseignement supérieur, recherche et espace

**Ministère attributaire** : Enseignement supérieur, recherche et espace

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 12 mars 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 mars 2026